



## Lettre d'information - NOVEMBRE 2024

 ACCUEIL

Lun, Mar, Ven

9h - 12h / 13h30 - 17h30

Mercredi 9h - 12h30

Jeudi 13h30 - 17h30

Tél. 02 54 74 32 07

 PERMANENCES  
PARTENAIRES

## &gt; MARDI

Conseiller numérique

Sur rdv au 07 80 98 28 05

9h00 - 12h00

14h00 - 17h00 (un mardi sur deux)

## &gt; MARDI

Conciliatrice de justice

1er et 3ème mardi du mois

Sur rdv au 02 54 74 32 07

## &gt; MERCREDI

Service des impôts

en visio le mercredi matin

Sur rdv au 02 54 74 32 07

## &gt; SUR DEMANDE

Travailleur social -

CIAS du Blaisois

1er mercredi du mois

9h00 - 12h00

Sur rdv au 02 54 57 41 20

UDAF41

(microcrédit, point conseil  
budget, soutien aux tuteurs)

Sur rdv au 02 54 74 32 07

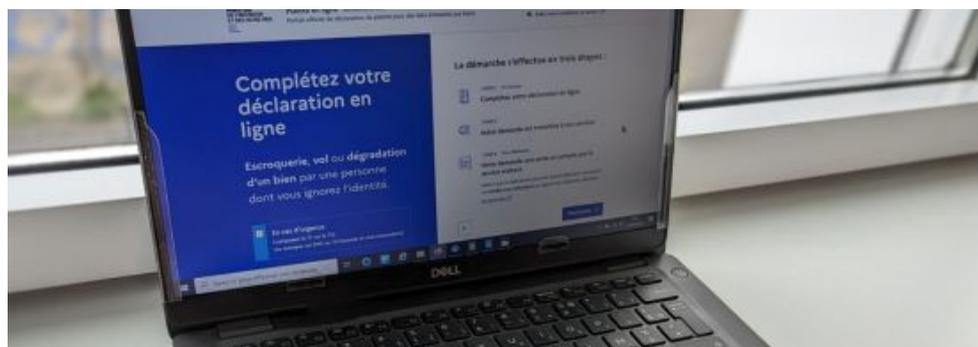
Juriste généraliste - CDAD41

Accès au droit

Sur rdv au 02 54 74 32 07

 À LA UNE

**Vous êtes victime d'une atteinte aux biens : vous pouvez désormais porter plainte directement en ligne.**



Vol de portable ou de carte bancaire, victime d'un cambriolage et d'un bien dégradé, depuis le 15 Octobre 2024 vous pouvez désormais déposer plainte à distance, sans avoir à vous déplacer au commissariat ou à la gendarmerie.

## Comment déposer sa plainte en ligne ?

- vous rendre sur la plateforme dédiée "Ma sécurité" : [plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr](https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr)
- vous identifier grâce à un accès France Connect
- remplir votre déclaration avec tous les détails relatifs à l'infraction dont vous avez été victime
- valider votre déclaration

Un agent prend ensuite en charge votre déclaration sous 48 heures, puis sauf circonstances particulières celle-ci est traitée dans les 7 jours qui suivent. Si votre déclaration remplit les conditions, vous êtes informés qu'une copie numérique du procès verbal de plainte est disponible sur la plateforme. Une fois la déclaration transformée en procès verbal de plainte l'enquête judiciaire débute.

## Quelles sont les conditions pour déposer plainte sur la plateforme ?

- Ne pas connaître la personne qui a commis l'infraction. Si vous connaissez son identité (prénom + nom), vous devez vous rendre dans le commissariat ou la gendarmerie de votre choix.
- vous devez avoir 18 ans ou plus.
- vous devez être la victime ou son représentant égal.

## Pour quels préjudices ?

Les infractions prises en charge par ce dispositif sont les faits d'atteintes aux biens, notamment :

- les vols,
- les cambriolages,
- les abus de confiance,
- les dégradations volontaires ou involontaires d'un bien,
- les infractions concernant le dépôt sauvage ou la collecte des ordures,
- les escroqueries (en dehors de celles commises sur internet, qui sont prise en charge par le dispositif THESEE).

→ Pour plus d'informations rendez-vous sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr)



## CÔTÉ PRATIQUE

Un outil de recherche pour vous aider à estimer la valeur de votre bien immobilier.



### Exploration de données

Suivre l'évolution des prix de vente des biens immobiliers.

Vous voulez vendre votre bien immobilier, acheter votre futur appartement ou acquérir un terrain sur un secteur précis ? Pour estimer un bien, vous pouvez effectuer une demande de valeurs foncières via un service en ligne gratuit et ouvert à tous. Le site [explore.data.gouv.fr](https://explore.data.gouv.fr) est un "explorateur" qui permet aux particuliers de suivre l'évolution des prix de l'immobilier sur leur secteur et d'estimer la valeur de leur bien.

Les données de la plateforme sont mises à jour 2 fois par an, en avril et en octobre. Le site vous permet de consulter une base de données contenant des informations sur les 5 dernières années :

- le prix et la date de vente d'un bien (bâti ou non bâti)
- le descriptif du bien : type, nombre de pièces et surface.
- le prix de vente médian au m<sup>2</sup> par région et par ville.

Il existe différentes façons de consulter une valeur immobilière sur le site [explore.data.gouv.fr](https://explore.data.gouv.fr) :

- avec une barre de recherche : en inscrivant directement une adresse postale.
- avec une carte interactive : cliquez sur un département, puis sur commune, puis sur une section cadastrale. les dernières ventes s'affichent en bleu.

→ [explore.data.gouv.fr](https://explore.data.gouv.fr)

### "La Nuit de l'orientation" à Blois

Le vendredi 22 novembre 2024 de 14h à 20h30 au jeu de paume à Blois.

Gratuit et ouvert à tous.

La Nuit de l'orientation à Blois est un évènement gratuit et ouvert au grand public organisé par la Chambre du Commerce et de l'Industrie, et la Région. Principalement destiné aux jeunes (collégiens, lycéens, étudiants) mais aussi aux demandeurs d'emploi ou en reconversion, c'est l'occasion de découvrir le monde de l'entreprise et ses métiers.

Cet évènement a pour objectif d'orienter les jeunes dans leurs choix professionnels, en leur présentant différents univers et en les aidant à se projeter dans leur futur métier. Le tout dans un cadre festif, original et convivial !

→ Pour en savoir plus : [loir-et-cher.cci.fr](https://loir-et-cher.cci.fr)



#### Rencontrer des professionnels.

Lors de cet évènement, vous pourrez échanger avec des professionnels afin qu'ils vous apportent leur retour d'expérience et répondre à toutes vos questions. Ils vous parleront de leur parcours, de leur quotidien, des avantages et inconvénients de leur métier.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

**JeVeuxAider.gouv.fr**  
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

Un outil de recherche pour trouver une mission de bénévolat

Le site internet [JeVeuxAider.gouv.fr](https://JeVeuxAider.gouv.fr) vous permet d'accéder à plus de 16 000 missions de bénévolat dans le cadre de la réserve civique. Vous pouvez filtrer votre recherche par commune, par type d'activité ou bien en fonction de votre disponibilité (mission courte, ponctuelle ou longue). Les missions diffusées sur cette plateforme sont proposées par des acteurs publics ou associatifs et sont liées à l'intérêt général. Plus de 7000 associations, collectivités et organisations publiques postent régulièrement des missions lorsqu'elles ont besoin de renfort.

→ [JeVeuxAider.gouv.fr](https://JeVeuxAider.gouv.fr)



"I love PDF" : un outil utile pour gérer vos fichiers PDF

"I Love PDF" est une plateforme en ligne qui facilite la gestion des fichiers PDF grâce à de nombreux outils accessibles gratuitement. Le site vous permet de fusionner, diviser, compresser et convertir vos PDF en formats Word, Excel, PowerPoint, ou JPG. En matière de sécurité, la plateforme permet de protéger et verrouiller vos documents par mot de passe. Avec une interface simple et intuitive, I Love PDF est un outil qui vous apportera des solutions pratiques pour la gestion de vos documents PDF.

→ [ilovepdf.com](https://ilovepdf.com)

### Les partenaires de l'Espace France Services de Cour-Cheverny :

